

[aefinfo.fr](http://aefinfo.fr)

## Absence de moyens, de temps... Des syndicats doutent de l'efficacité du plan visant les collèges en grande difficulté

Elise Le Berre

8-10 minutes

Si les syndicats s'accordent sur le principe du plan du MEN pour les collèges en grande difficulté scolaire, cela ne permettra toutefois pas de "traiter globalement ce problème", estime le SUI-FSU. D'autant plus que l'absence de moyens supplémentaires interroge le SNPDEN-Unsa, qui considère cette question "essentielle" et pointe l'importance de dégager du temps pour les personnels de direction. Côté enseignants, le Snes-FSU redoute "des formations très descendantes". "On s'attaque à un problème réel, mais sans connaître le parcours de ces élèves dans le 1er degré", s'étonne l'OZP.



Le plan du ministère vise 800 collèges en grande difficulté scolaire. Shutterstock - Inside creative house

"Agir sur la très grande difficulté scolaire" : c'est l'une des priorités annoncée d'emblée par Édouard Geffray à son arrivée rue de Grenelle, en octobre dernier ([lire sur AEF info](#)). Alors que la refonte de la carte de l'éducation prioritaire, obsolète depuis sa dernière révision en 2014, est repoussée en raison des élections municipales ([lire sur AEF info](#)), le ministre de l'Éducation assure vouloir concentrer les moyens sur les 15 % d'établissements "où plus de 40 % des élèves ont moins de 8 sur 20 en français, en mathématiques, au brevet", soit 800 collèges.

Une [instruction](#), parue en décembre, détaille ce plan, qui contient notamment une feuille de route pluriannuelle sur trois ans, un accompagnement renforcé, et mise sur la collégialité. Le recteur doit ainsi constituer une équipe ressource académique, "composée d'expertises complémentaires (IA: IPR, IEN, CPC, personnels de direction, CPE, psyEN... ). Parmi les "leviers à mobiliser" figurent la

formation des équipes et l'organisation pédagogique.

Le calendrier prévoit l'établissement d'un diagnostic par les chefs d'établissement dès le premier trimestre 2026, pour de premières actions à la rentrée de septembre. Le tout, par un "redéploiement des moyens" permis par la baisse du nombre d'élèves – d'autres mesures abandonnées, comme les groupes de besoins, ([lire sur AEF info](#)) pourraient aussi permettre cette réallocation.

Une liste établie par la Depp, puis ajustée par les rectorats

Quels établissements sont concernés ? Selon des syndicats, une première liste aurait été établie par la Depp, sur la base des résultats au DNB, puis envoyée aux recteurs afin de procéder à des ajustements selon les critères locaux, et enfin retournée au MEN pour sa finalisation. Prochaine étape : Édouard Geffray doit prochainement échanger avec les recteurs et Dasen en visioconférence, puis avec les personnels de direction des collèges concernés la semaine suivante. Avant de se rendre ensuite "sur le terrain, à la rencontre des équipes", précise-t-il.

66 % des collèges figurant sur cette liste seraient classés en éducation prioritaire, et une centaine se situerait dans l'académie de Créteil, selon les syndicats contactés par AEF info. "Un tiers de ces établissements ne relèvent pas de l'éducation prioritaire, ne sont donc pas du tout accompagnés, n'ont pas d'indemnité", observe Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-Unsa.

Mais Marc Douaire, président de l'OZP, estime plutôt que 85 % des collèges sur la liste seraient en éducation prioritaire. Un chiffre "difficile à obtenir, les critères d'appartenance à cette liste se basant sur les résultats aux épreuves écrites de maths et français du DNB, qu'on n'a pas. Sans compter les retouches des rectorats pour prendre en compte les critères locaux, à la marge, mais jusqu'où ? Est-ce une politique nationale ou académique ?"

Quelle sera, alors, la répartition des moyens entre collèges classés en éducation prioritaire, qui bénéficient déjà de moyens supplémentaires, et les autres ? Cette question "est restée sans réponse", indique Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU.

"ce plan ne va pas traiter globalement la difficulté scolaire" (SUI-FSU)

Il demeure que, sur le principe même du plan, l'ensemble des acteurs éducatifs s'accordent : "L'idée de concentrer l'attention sur les collèges en très grande difficulté est une bonne nouvelle", estime Bruno Bobkiewicz. Même son de cloche pour Éric Nicollet, secrétaire général du SUI-FSU : "On ne peut jamais être opposé à une initiative ayant pour objectif de réduire les inégalités scolaires, là-dessus, il n'y a pas de sujet".

Il est en revanche plus dubitatif sur la méthode pour désigner les collèges : "On utilise des indicateurs, des IPS, on fixe la barre à 8 de moyenne pour mettre le paquet sur 15 % de collèges. Et les autres ? Ceux qui affichent une moyenne de 8,2 ? Ils ne sont pas dans une meilleure situation", considère Éric Nicollet. "Cet affichage ne tient pas compte des réalités et ne va pas traiter globalement la difficulté scolaire".

"La question des moyens est essentielle" (SNPDEN-Unsa)

Les syndicats sont aussi critiques sur la mise en œuvre de ce plan, qui se fera à moyens constants. Or, "la question des modalités et des moyens consacrés est essentielle, souligne Bruno Bobkiewicz : quels moyens seront dédiés ? Des moyens humains, matériels ?"

"Il n'y a pas de moyens", dénonce Sophie Vénétitay, qui rappelle le budget "contraint" du ministère.

Bruno Bobkiewicz s'interroge aussi sur le temps que les inspecteurs et chefs d'établissements vont consacrer à ces collèges : "Cela se fera forcément au détriment de quelque chose, si cela représente du travail en plus, qu'est-ce qui sera fait en moins ?"

"On parle de formation, d'accompagnement, de dynamique collective... c'est extrêmement utile et intéressant, mais nous n'avons pas de temps en stock pour faire ce travail en plus. Les syndicats

des perdre dénoncent depuis un moment ce 'toujours plus et jamais moins'. Des demi-journées vont être dégagées pour les enseignants, mais quid des cadres ?"

Un plan "pour encadrer de manière très stricte les pratiques pédagogiques" (Snes-FSU)

Côté enseignants, justement, Sophie Vénétitay craint que ce plan impose "des formations très descendantes, pour encadrer de manière très stricte les pratiques pédagogiques, sans donner des moyens nouveaux. C'est un réflexe connu de faire croire que toutes les difficultés des élèves viendraient d'une mauvaise formation ou de prétendues mauvaises pratiques des professeurs, et absolument pas d'un manque de moyens de l'institution et de conditions d'études et de travail difficiles", accuse-t-elle.

Ce qui amène une autre interrogation : alors que l'instruction met l'accent sur la formation, Bruno Bobkiewicz alerte : "Dans certains établissements, le turn-over des équipes est très élevé, et peut aller jusqu'à 40 %". Au point de craindre que les personnels formés en février-mars ne soient plus les mêmes à la rentrée de septembre. La Cour des comptes soulignait en effet, dans un rapport, que si la politique d'attractivité menée en REP+ a pu porter ses fruits en termes de stabilité des équipes, c'est moins le cas en REP ([lire sur AEF info](#)).

"On s'attaque à un problème sans connaître le parcours des élèves dans le 1er degré" (OZP)

De manière générale, ce plan ne convainc donc pas vraiment. "Il est très loin d'être à la hauteur pour traiter les difficultés scolaires dans ces établissements", estime Sophie Vénétitay, qui y voit "une strate de plus dans le mille-feuilles de dispositifs. Pour ne pas revoir la carte de l'EP, les ministres empilent cités éducatives, CLA..." Et de déplorer une "volonté de diluer l'éducation prioritaire", quand Marc Douaire y voit une façon de la "contourner". "On invente à chaque fois un nouveau dispositif", regrette-t-il, tout comme l'absence d'évaluation des projets de réseaux, qui aurait dû avoir lieu en 2019, en même temps que la révision de la carte de l'éducation prioritaire.

Autre critique du président de l'OZP, qui consacrera d'ailleurs la prochaine rencontre de l'association à ce plan le 28 janvier prochain : ces difficultés scolaires "n'ont pas émergé en 6e, elles sont apparues dès le premier degré. Or, le travail de la politique d'éducation prioritaire est justement de lutter contre ces difficultés dans la continuité des savoirs. On s'attaque à un problème réel, mais sans connaître le parcours de ces élèves dans le premier degré", s'étonne-t-il, pointant le risque que ce plan "rate sa cible".

Et de conclure : il s'agit d'un "simple effet d'annonce. Le ministre parle de formation, de travail pédagogique, mais en a-t-il le temps et les moyens ?"